



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier à **MONTPELLIER, rue Guillaume Janvier**, le lot 71 : dans le bâtiment Cristal, au quatrième étage **UN APPARTEMENT DE TYPE F4** comprenant : séjour, cuisine, trois chambres, bains, w.-c., dégagement, d'une superficie de 89,18 m2 (Loi Carrez), le lot 57 : dans le bâtiment Cristal, au sous-sol, **UN PARKING**, le tout cadastré section E0, No 443, pour 31 a 12 ca.

Occupés.

MISE A PRIX : 51.000 €

OUTRE FRAIS

CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 22 novembre 2018 à 9 h

ADJUDICATION LE LUNDI 3 DECEMBRE 2018

à 14 heures et suivantes au besoin

PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

M. le Chef de Poste du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE MONTPELLIER 2ème DIVISION, domicilié ès-qualités en ses bureaux situés 7, rue Montcalm puis Parc Technologique du Millénaire, bât11, 1350, avenue Albert Einstein, 34956 MONTPELLIER CEDEX 2 et actuellement 156, rue Alfred Nobel, CS 99501, 34266 MONTPELLIER CEDEX 2, ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 18/00101).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.